



HAL
open science

Licence Histoire et patrimoine

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire et patrimoine. 2014, Université de Nîmes - UNÎMES. hceres-02037190

HAL Id: hceres-02037190

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037190v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire et patrimoine

de l'Université de Nîmes

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Nîmes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire et patrimoine

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008810

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Nîmes.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Créée en 2006, la mention *Histoire et patrimoine* s'inscrit dans le champ des *Sciences humaines et sociales*. Elle a pour ambition d'offrir une formation polyvalente tant en histoire que dans le domaine patrimonial. Elle propose des enseignements classiques en histoire, représentés par les quatre périodes, mais aussi en histoire de l'art, en archéologie et en médiation historique (1 unité d'enseignement-UE).

La licence *Histoire et patrimoine* se distingue donc de formations comparables dispensées dans la région par son orientation patrimoniale. Elle s'inscrit avec pertinence dans le projet général de l'établissement qui repose sur la pluridisciplinarité.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Histoire et patrimoine* propose une progression des enseignements en histoire conforme à la structuration préconisée dans le cadre LMD (bases et méthodes en L1, approfondissements en L2 et spécialisations en L3). Des mutualisations avec d'autres formations, nécessaires dans les petites structures, offrent aux étudiants la

possibilité de suivre des UE non fondamentales et des enseignements optionnels qui permettent des réorientations à la fin du premier semestre de la L1. Une UE de langue vivante est obligatoire à chaque semestre ainsi qu'un module d'informatique avec la certification informatique et internet-C2i Semestre 2.

La répartition est équitable entre les cours magistraux et les travaux dirigés. Les plus forts coefficients sont alloués aux UE où sont dispensés les cours des quatre grandes périodes historiques.

Si les enseignements liés à la discipline historique sont organisés autour d'une progression logique et équilibrée, la seconde discipline (patrimoine) qui, pourtant, distingue la formation est représentée de manière trop partielle et lacunaire : l'égyptologie en L1 ou l'archéologie sous-marine et expérimentale en L2 ne semblent pas les mieux adaptées aux savoirs fondamentaux patrimoniaux. Les enseignements patrimoniaux sont mal définis et composites (le latin et la géographie apparaissent sous le terme UE « patrimoine »). Les enseignements fournis dans les UE « patrimoine » tels qu'ils se présentent actuellement ne peuvent prétendre former les étudiants aux métiers du patrimoine, de la conservation et de la médiation. De surcroît, la formation oscille sans trancher entre géographie, histoire de l'art et archéologie et de ce fait, ne peut offrir un socle solide de savoirs et de compétences dans ces trois disciplines.

La maquette de la formation et le dossier affichent clairement la mise en œuvre de compétences préprofessionnelles : une UE « Vie professionnelle » se décline sur l'ensemble des semestres avec la possibilité d'effectuer un stage. Il est à noter une UE d'initiation à la recherche en histoire (S6) pour les étudiants se destinant à un master recherche. Au regard des intitulés des UE et des enseignements dispensés y compris préprofessionnels, le large éventail de métiers visés et annoncés semble trop ambitieux, notamment dans le domaine des métiers du patrimoine et conservation.

L'équipe est très resserrée puisqu'elle compte seulement trois titulaires (2 maîtres de conférences et un professeur agrégé rattaché à l'Université). Elle est donc contrainte d'employer un grand nombre d'intervenants extérieurs (16 au total). Il est fort probable que cette situation a des répercussions sur les enseignements dispensés dans le volet patrimonial.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont assumés par l'équipe pédagogique qui a mis en place les actions recommandées pour la réussite en L1. En raison d'effectifs réduits, les étudiants bénéficient d'un suivi minutieux (tutorat, accompagnement...). La part importante des primo entrants en provenance de baccalauréats techniques et professionnels (2012 : 27,2 %) explique pour partie le taux de réussite assez faible en L1. En revanche, 83,7 % des étudiants de L3 obtiennent leur diplôme (2012). Le taux de poursuite en deuxième cycle s'élève à 92 % (2012).

La mobilité internationale est faible : elle a concerné 10 étudiants en 5 ans en L3 en mobilité sortante pour la licence *Histoire et patrimoine*.

Le conseil de perfectionnement mis en place se réunit une fois par an. Il est composé de deux titulaires, un professionnel extérieur et trois étudiants. L'autoévaluation est réalisée à l'échelle de l'Université mais également de la formation. Malgré son dynamisme, sa réflexion pédagogique sur la mise en œuvre de dispositifs de réussite des étudiants et leur préprofessionnalisation, la taille très réduite de l'équipe qui pilote la mention ne facilite pas le renouvellement de son offre de formation.

●Points forts :

- Un pilotage dynamique.
- Un encadrement resserré des étudiants.
- L'acquisition de compétences préprofessionnelles.

●Points faibles :

- Certains enseignements ne sont pas cohérents avec l'intitulé de la mention.
- Un cursus qui conduit à une trop faible spécialisation.
- Une autoévaluation lacunaire.

●Recommandations pour l'établissement :

Il semble opportun de redéfinir la maquette afin de mettre en adéquation le contenu des enseignements et leur progressivité avec la dimension patrimoniale de cette licence. Il serait souhaitable de redéfinir la notion de patrimoine et d'adapter à ce titre les enseignements d'histoire de l'art et archéologie. Enfin, il serait bénéfique de faire des choix, voire de réduire le volet d'options proposées, afin de dispenser un enseignement solide dans le domaine du « patrimoine ».



Observations de l'établissement

Emmanuel ROUX
Président

Dossier suivi par
Nicolas LEROY
Vice-président Chargé des Etudes
et de la Vie Universitaire

Nîmes, le 20 juin 2014

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les réponses aux évaluations des formations de l'université de Nîmes, réalisées par les experts de l'AERES sur la base des dossiers déposés par les responsables des diplômes de niveau Licence, Licence professionnelle et Master, dans le cadre de la campagne d'accréditation de la vague E.

Je tiens, par votre intermédiaire, à remercier les experts pour la qualité et le caractère constructif de leurs évaluations. Celles-ci seront prises en compte par les équipes pédagogiques dont certaines ont souhaité apporter quelques éclaircissements ou compléments aux observations faites par les experts. Ceux-ci ont été regroupés par formation dans les pages qui suivent.

En dehors de ces réponses ponctuelles, je souhaiterais insister sur plusieurs points plus généraux :

- L'évaluation qui a été faite porte sur des formations qui, pour certaines, sont appelées, dans le cadre de la procédure d'accréditation de la vague E, à connaître de profondes restructurations. Les recommandations faites à l'AERES sont dans ces cas difficiles à suivre, même si toutes les observations faites par les experts sont prises en compte par les équipes pédagogiques dans l'organisation des futures formations.
- Malgré des recrutements récents ou en cours, l'université de Nîmes reste une université fortement sous-encadrée. Cette donnée, sur laquelle les marges de manœuvre de l'université sont très faibles, n'a pas été suffisamment prise en compte par les experts dans les observations sur les faiblesses en termes de pilotage et de suivi des étudiants, notamment au niveau Licence.

Je vous souhaite bonne réception de ces réponses et vous prie, Monsieur le Directeur, de croire en ma considération distinguée.

Le Président de l'Université
de Nîmes



Emmanuel ROUX

Département Psychologie-Lettres-Langues-Histoire

Licence Histoire et Patrimoine (Resp. Isabelle Ortega)

cette mention/spécialité ne fait pas l'objet d'observations